



Valorem

La valorisation de vos ressources

Sites d'exploitation :

- 1. MONT-SAINT-GUIBERT - MSG
- 2. CHAUMONT-GISTOUX - CGX

Adresse :

Rue des trois burettes, 65 à 1435 Mont-Saint-Guibert
Chaussée de Huy, 290 à 1325 Chaumont-Gistoux

Tél./Mail :

Tél : 010/65.05.58 - Mail : info@valorem-recyclage.be
Tél : 010/45.99.51 - Mail : info@valorem-recyclage.be

Granulats de débris de béton, mixtes et enrobés hydrocarbonés recyclés certifiés



Nos granulats recyclés sont conformes à la norme NBN EN 13242

Suivant fiche technique production
Production répondant aux critères SSD
MSG : N°2021/SSD2-A/0010
CGX : N°2021/SSD2-A/0009

Tarif 2022

	J	F	M	A	M	J	J	A	J	A	S	O	N	D
Horaires d'ouvertures :	Du 10/01/22 au 15/04/22			Du 18/04/22 au 23/09/22					Du 26/09/22 au 23/12/22					
MSG	07h30 à 16h30			07h30 à 16h30					07h30 à 16h30					
CGX	08h00 à 16h30			08h00 à 16h30					08h00 à 16h30					

avec pause de 12h00 à 12h30

Promotions possibles Nous consulter

Vous pouvez retrouver nos tarifs en ligne sur notre nouveau site web www.valorem-recyclage.be. Possibilité de rédiger votre propre devis en ligne

Valorisation en installations autorisées (I.A.) avec prestations techniques et suivi environnemental.

Tarif en vigueur du 01/08/2022 : tous nos prix s'établissent à la tonne HTVA.

Facturation minimum : 1tonne

Suivant disponibilité des stocks

VERSAGE DE DECHETS INERTES

VENTE DE RECYCLES/PRODUITS NATURELS

Béton

(Sans classe 2)

Code déchet : 17 01 01

Prix (€/t)

Béton non armé sans terre et sans fines	Gratuit
Béton non armé avec max 25% de sable	4,60
Béton non armé avec plus de 25% de sable	9,05
Béton non armé avec terre	13,25
Béton armé sans terre et sans fines D < 100 cm	7,10
Béton armé sans terre et sans fines 100 cm < D < 200 cm	13,80
Béton armé avec terre ou avec fines	19,30
Béton hors catégories (poteaux, hourdis, ...)	24,25
Béton cellulaire sans plâtre	Sur demande

Tarmac

(Sans goudron. Test par nos soins obligatoire à l'entrée)

Code déchet : 17 03 02

Prix (€/t)

Tarmac tout venant	10,65
--------------------	-------

Mixte

(Déchet de démolition en mélange sans classe 2)

Code déchet : 17 01 07

Prix (€/t)

Mixtes avec 0 % de fines	9,95
Mixtes avec 0 à 25% de fines	13,75
Mixtes avec 25 à 50 % de fines	19,30
Mixtes avec plus de 50 % de fines	27,60

Regroupement asbeste-ciment

(A la pièce et uniquement sur le site de Mont-Saint-Guibert)

Code déchet : 17 06 05

Prix (€)

Petit sac asbeste	17,85
Big bag asbeste	252,00
Dépôt bag asbeste	267,00

CRT (Centre de Regroupement de Terres excavées)

(Acceptation suivant AGW du 05-07-2018 par lot)

Code déchet : 17 05 04

Prix (€/t)

Lot < 20m³ (36t) :	MSG	CGX
Terre de déblais avec max 5% de débris de construction	37,60	37,60

Sans traçabilité WALTERRE, sans analyse

Prix (€/t)

Lot > 20m³ (36t) :	Type	MSG	CGX
Terre de déblais avec max 5% de débris de construction	I - II	17,75	17,75
Terre de déblais avec max 5% de débris de construction	III	23,30	23,30
Terre de déblais avec max 5% de débris de construction	IV	-	29,00
Terre de déblais avec max 5% de débris de construction	V	-	Sur demande

Traçabilité WALTERRE, document de transport (DT) obligatoire dans chaque camion se présentant à notre bascule. A transmettre 48h00 avant versage sur le centre I.A. Le certificat contrôle qualité des terres (CCQT) Walterre est obligatoire si > 400m³ (720t). Terres avec renouées interdites.

Lot > 20m³ (36t) : code 10

Prix (€/t)

Terre de déblais avec max 5% de débris de construction	sur demande
--	-------------

Sans analyse, document de transport (DT) WALTERRE obligatoire et requit avant versage. Conditions de prix et réservation de logettes sur demande

Suppléments aux versages :

> Pour les terres, si présence de 5 à 25% de déchets inertes, supplément pour traitement : 3,20 €/t

> Pour les déchets inertes, si présence d'éléments exogènes, prestations de tri : 250 €/t pour tri + évacuation

Béton

(Qualité Qualiroutes CE 2+)

Prix (€/t)

Graves de préscalpage béton	0/8*	1,70
Graves de débris béton	0/31,5	7,85
Graves de débris béton	0/63	8,45
Graves de débris béton	31,5/63	9,00

*CE 4

Enrobés hydrocarbonés

Prix (€/t)

Graves d'enrobés hydrocarbonés	0/31,5	4,20
Graves d'enrobés hydrocarbonés	31,5/63	4,20
Graves d'enrobés hydrocarbonés	0/63	4,20

Mixte - Béton

(Qualité CE/CE2+)

→ Mélange avec au moins 70% de granulats de béton

Prix (€/t)

Graves de débris mixtes	0/31,5	5,70
Graves de débris mixtes	0/63	6,30
Gravillons de débris mixtes	31,5/63	8,20

*CE 4

Mixte

(Qualité standard CE/CE 2+)

Prix (€/t)

Graves de préscalpage mixtes	0/8*	1,10
Graves de débris mixtes	0/31,5	3,90
Graves de débris mixtes	0/63	4,40
Gravillons de débris mixtes	31,5/63	6,60

*CE 4

Teracalco

(Grave de préscalpage CaO)

Prix (€/t)

Teracalco 10	0/10	sur demande
--------------	------	-------------

Terres

(Avec traçabilité Walterre si lot > 20m³)

Code déchet : 17 05 04

Prix (€/t)

Terre végétale conforme type I-II-III	15,00
---------------------------------------	-------

Tarif valable sous réserve d'éventuelles modifications des conditions d'exploiter - voir conditions générales au verso

Offres ou soumissions : Service Commercial tél : 0478/75 99 95 - 0471/86 07 03 - 081/23 43 46 - Service Opérationnel tél : 0478/75 99 95 - 010/65 05 58

Plan d'accès disponible sur simple demande ou sur notre site internet www.valorem-recyclage.be

CONDITIONS GENERALES

Par le fait du déchargement de déchets ou l'enlèvement de fournitures, le client reconnaît formellement avoir pris connaissance des présentes conditions et les accepter sans réserve. Nos conditions ne pourront jamais, sauf accord de notre part, être modifiées ou abrogées. Elles s'imposeront aux clients et à leurs sous-traitants éventuels.

1. Tous nos prix s'entendent hors T.V.A. à la tonne chargée et/ou déchargée en nos centres de recyclage. Le prix est déterminé par l'application du tarif en vigueur au moment du déchargement ou du chargement. Le client reconnaît avoir pu prendre connaissance du tarif préalablement au déchargement ou au chargement, étant entendu que le chauffeur reste responsable de la propreté de sa benne. Toutes nos offres de prix sont faites en fonction des présentes conditions, qui font la loi des parties. Les offres sont faites sans engagement de durée, nos prix étant susceptibles de variation suivant les contraintes techniques et réglementaires.
2. Tout impôt, taxe ou autre somme à payer par la S.A. VALOREM en application de la législation et de la réglementation, à l'occasion ou du fait du déchargement ou du chargement, est à charge du client. Ces sommes peuvent être réclamées, même après paiement du prix, selon les formalités prévues pour le paiement de ce dernier. L'inconstitutionnalité ou l'illégalité éventuelle de la législation ou de la réglementation en vertu desquelles le paiement est réclamé ne peut être opposée par le client pour faire obstacle au paiement.
3. Le déchargement de matériaux de catégories différentes, mélangés dans un chargement, ainsi que la dimension du plus grand bloc du chargement entraîne l'application du tarif le plus élevé à tout le chargement.
4. La S.A. VALOREM peut refuser le déchargement d'un déchet non conforme à la législation en vigueur au moment du déchargement sans que le client puisse prétendre à des indemnités.
5. Le client est seul responsable de ses déchets, même après déchargement. Par le fait du déchargement, il déclare connaître la situation administrative exacte de la S.A. VALOREM et l'étendue de ses autorisations. Les marchandises, même expédiées franco, voyagent aux risques et périls du destinataire.
6. La signature du bordereau de déchargement ou le dépôt des déchets entraîne son plein accord sur, notamment, le produit, la quantité, le prix ainsi que l'engagement de conformité des matériaux inertes suivant les textes légaux en vigueur (AGW du 07/10/10, AGW du 05/07/2018 et AGW du 28/02/2019 End of Waste). Dans le cas contraire, constaté lors du déchargement, le rechargement par nos soins est facturé au montant forfaitaire de 250 euros.
7. Nos granulats recyclés sont conformes à la norme NBN EN 13242.
8. La S.A. VALOREM se réserve le droit d'effectuer un contrôle environnemental sur tous les déchargements. Les résultats d'analyses des prélèvements réalisés sur tas foisonnés en conformité avec le GRGT sur nos sites priment sur toutes autres analyses réalisées sur chantier. En cas de contestation, une contre-analyse contradictoire (à charge du client) est autorisée sur le lot dans un délai de max 8 jours après notification. En cas de non-conformité du lot, tel qu'exigé dans l'AGW du 05/07/2018, l'ASBL Walterre sera informée et une proposition de gestion du lot incriminé en conformité avec la législation sera faite au client.
9. Toute prestation de la S.A. VALOREM est payable au comptant ou, après accord avec la comptabilité, à 30 jours, date de facture. L'exploitant se réserve le droit de réclamer au client le versement d'un acompte, à titre de garantie, avant tout déchargement ou chargement. Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité de 20% du montant de la facture, avec un minimum de 125 euros et l'application d'intérêts de retard de 15% l'an, de plus le déchargement et la vente de matériaux lui seront refusés jusqu'au parfait règlement des montants dus.
10. Pour être opposable à la S.A. VALOREM, toute réclamation devra être introduite par envoi recommandé, dans un délai de 8 jours calendaires, comptant à partir de la date de réception des fournitures ou prestations et, dans tous les cas, avant mise en œuvre par le client.
11. Nos prix sont révisibles à tout moment sans préavis. Le changement d'une ou de plusieurs conditions ci-dessus énumérées n'entraîne aucune modification aux autres conditions qui restent de stricte application.
12. Pour tout litige, seules les Juridictions de Namur sont compétentes.
13. Toutes circonstances raisonnablement imprévisibles lors du dépôt de l'offre et inévitables, qui rendraient l'exécution du contrat plus difficile ou plus onéreuse sur un plan financier ou autre au-delà des prévisions normales, seront considérées comme des cas de force majeure. Elles nous fondent à demander la révision ou la résiliation du contrat. Si ces circonstances sont de nature à entraîner une interruption des déchargements de déchets ou enlèvements de fourniture, le délai d'exécution est suspendu de plein droit pour la durée d'interruption, augmentée du laps de temps nécessaire à la remise en route du chantier.
14. Nous rassemblons et traitons les données à caractère personnel reçues de votre part en vue de l'exécution du contrat, de la gestion des clients, de la comptabilité et d'activités de marketing direct. Les fondements juridiques sont l'exécution du contrat, le respect des obligations légales et réglementaires et/ou l'intérêt légitime. Le responsable de traitement est S.A. VALOREM Rue des trois Burettes, 65 à 1435 Mont-Saint-Guibert. Ces données à caractère personnel ne seront transmises à des personnes chargées du traitement, des destinataires et/ou des tiers que dans la mesure rendue indispensable aux finalités du traitement, telles que mentionnées ci-dessus. Le client est responsable de l'exactitude des données à caractère personnel qu'il nous transmet, et s'engage à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données vis-à-vis des personnes dont il nous a transmis les données à caractère personnel, ainsi qu'en ce qui concerne toutes les éventuelles données à caractère personnel qu'il recevrait de notre part et de nos collaborateurs. Le client confirme qu'il a été suffisamment informé quant au traitement de ses données à caractère personnel et à ses droits en matière de regard, de rectification, de suppression et d'opposition.